

Entre sacré et profane

Le maire de ce village non loin de Dreux organise un concert avec la chorale Sainte-Ève, une habituée des prestations dans les églises. Mais le curé n'apprécie pas le programme proposé qu'il juge « inadéquat ». Au-delà du différend entre un prêtre et un élu, se pose le problème de l'usage des bâtiments religieux que certains voudraient partagé entre le profane et le sacré.

Valérie Beaudoin
Twitter @BeaudoinVb

On pourrait presque se croire dans un film de Don Camillo avec le célèbre Pépone qui serait Christian Matelet, maire de Ouerre, et Don Camillo, curé de Nogent-le-Roi. Comme chaque année, depuis la restauration de l'église du village, le maire de Ouerre organise un concert pour faire vivre ce patrimoine communal. Christian Matelet se tourne vers Jean-Pierre Husson, le chef de la chorale Sainte-Ève de Dreux.

Pas un instant, l'un et l'autre n'envisagent que le curé de Nogent-le-Roi dont dépend l'église de Ouerre va s'opposer à un tel concert. Les chansons de Mirreille Mathieu et Barbara n'ont rien de sacrilège, mais rien de sacré non plus, et c'est là que le bât blesse.

Le maire, le chef de chorale et le curé échangent de nombreux

courriels et coups de fil. Christian Matelet envisage même de réunir un Conseil municipal extraordinaire sur le sujet. Finalement, quatre-vingts choristes de Sainte-Ève et Maillebois chantent, samedi 13 octobre, dans l'église pleine à craquer.

Entre les Femen et Les Petits chanteurs à la croix de bois

Le programme du concert a été modifié à la marge, le prêtre a fait un pas. Mais, don Hugues Mathieu n'en démord pas :

« Dans la mesure où vous n'avez pas le temps d'avoir un autre prestataire pour assurer ce concert, j'autorise de manière exceptionnelle ce concert, sans pour autant changer d'avis sur l'inadéquation de ce programme. Je vous invite, pour les concerts à venir, à être attentif à cette dimension sacrée. Je signe un grand nombre d'autorisations chaque année (je vous

rappelle que je m'occupe de quarante églises), c'est très rare que je doive refuser, heureusement vu le temps et l'énergie que cela me fait perdre. »

Du côté du chef de chœur et du maire, c'est l'incompréhension : « On a un sentiment de deux poids deux mesures. La chorale a chanté le même répertoire quelques semaines avant à Saint-Prest, sans que cela ne pose le moindre problème. Il y a même des prêtres qui étaient à ce concert pour une œuvre humanitaire. »

Certains ne veulent y voir qu'un différend ponctuel entre un curé et un maire. D'autres ont « un sentiment de retour en arrière avec des religieux qui se raidissent ».

L'anecdote du concert de Ouerre pose le débat de l'usage partagé des églises. Les communes en sont les propriétaires mais c'est le clergé qui en dispose. Entre les Femen et Les Petits chanteurs à la croix de bois, il doit bien y avoir un juste milieu permettant aux églises de ne pas rester portes closes une grande partie de l'année. ■